



VILLED'ANGERVILLE

Règlement des parcs et jardins de la ville



BOIS DE LA PISCINE
square CAMILLE FOUCAULT
Square ROGER LECLAINCHE
PETIT PRÉ

LES INTERDITS



Utiliser un véhicule à moteur
Exception faite aux véhicules des Services
municipaux en charge de l'entretien



Laisser des déjections
Merci d'utiliser les distributeurs de sacs
prévus à cet effet



Avoir un mauvais
comportement



Allumer un feu
ou faire un barbecue



Jeter ses mégots par terre



Uriner



Consommer des produits
illicites

LES BONNES PRATIQUES

- Respecter les plantations, les fleurs et les arbres
- Veiller à la propreté des lieux et utiliser les poubelles à déchets
- Surveiller les enfants sous votre responsabilité
- Surveiller votre chien et ramasser ses déjections
- Respecter la tranquillité des lieux et du voisinage
- Respecter les autres et adopter une tenue décente et un comportement correct
- Ne camper et ne bivouaquer pas

En cas de vent fort ou d'orage, pour votre sécurité, ne restez pas dans les parcs